



Piétons 67



Le collectif Place
aux Piétons en
Alsace (CPPA)



Communiqué de presse - Mercredi 11 septembre 2024

Une campagne nationale "LIBÉRONS LES TROTTOIRS" !

À l'occasion de la **Semaine européenne de la mobilité**, qui se tiendra du 16 au 22 septembre 2024, de nombreuses associations locales ainsi que le collectif national « Place aux piétons » lancent **une campagne nationale pour rappeler l'importance des trottoirs en tant qu'espaces publics partagés.**

Parce que la marche répond à l'ensemble de nos enjeux contemporains, les pouvoirs publics doivent poursuivre et accentuer leur engagement en faveur de son développement. Mobilité active par excellence, la marche est bénéfique pour la santé et favorise la lutte contre la sédentarité. Avec le vélo, elle constitue un mode de déplacement vertueux pour faire face au changement climatique et préserver la qualité de l'air. Source de lien social, elle contribue également à un meilleur vivre ensemble dans nos villes et nos villages, facilitant les liens intergénérationnels.

Sanctuariser les trottoirs

Si certaines collectivités ont mis en place des stratégies pour favoriser la marche, beaucoup reste encore à faire pour offrir une place juste et sécurisée aux piétons. **Le Baromètre des villes et villages marchables** révèle que parmi les quatre principales attentes des répondants en 2021 et 2023 figurent l'amélioration des cheminements piétonniers et la préservation exclusive des trottoirs pour les déplacements à pied.

Les piétons sont en effet confrontés à de **nombreux obstacles au gré de leurs cheminements** : poubelles, poteaux divers, horodateurs, encombrants et voitures en nombre stationnées sur le trottoir. Ces obstacles sont problématiques pour les personnes en situation de handicap, les parents avec poussettes ou les seniors qui rencontrent des difficultés pour se déplacer.

Quant à la circulation des vélos sur les trottoirs, elle est pour la plupart du temps causée par des aménagements urbains insatisfaisants mélangeant les flux piétons et cyclistes. Ces aménagements n'offrent pas une réelle place pour la circulation des vélos à des vitesses distinctes des piétons.

Un mouvement national pour rappeler ces règles élémentaires :

Plusieurs associations locales favorables* aux mobilités piétonnes et cyclistes ainsi que le collectif Place aux piétons** lancent une campagne nationale intitulée « Libérons nos trottoirs » à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité.

Cette campagne répond à plusieurs objectifs :

- **Rappeler les règles essentielles pour lutter contre les incivilités.**
- **Sensibiliser pédagogiquement aux besoins des piétons**, notamment des plus vulnérables (personnes en situation de handicap, parents avec poussettes, enfants, seniors...).
- **Inciter les collectivités locales à se mobiliser sur ce sujet souvent négligé.** Certaines communes, comme Rambouillet, ont déjà pris des mesures en réalisant des marquages au sol pour dissuader le stationnement sauvage, rendant ainsi plus légitimes les actions de verbalisation par les policiers municipaux.

Il est à noter que les maires disposent d'un pouvoir de police leur permettant de recourir eux-mêmes au PVE (Procès-verbal électronique) pour sanctionner ces incivilités, sans dépendre exclusivement des forces de police municipales, souvent en effectif limité.

Les modalités de la campagne " Libérons les trottoirs"

Plusieurs groupes locaux piétons vont se mobiliser pour promouvoir la sanctuarisation des trottoirs afin que tous les publics, notamment les plus fragiles, puissent s'y déplacer en toute sécurité, sans être contraint de descendre sur la chaussée :

- **A Rambouillet**, l'association « Agir sur Rambouillet, territoire pour les circulations piétonne et cycliste » organise une distribution de flyers sur les parebrises des voitures.
- **A Rennes**, l'association « Rayons d'action » distribuera des faux PV aux voitures garées sur les trottoirs et les passages piétons. Elle organisera également une action « priorité piétons » sur des passages piétons peu respectés par les voitures et une action de « clapping » (applaudissements et encouragement des piétons et cyclistes respectueux du code de la route sur la voie publique).
- **A Brest**, l'association « Brest à pied, à vélo » (BaPaV) organise une action sur les poubelles encombrant les trottoirs, en les déplaçant systématiquement (avec flyer explicatif sur la poubelle) sur des places de stationnement à proximité, mais sans gêner la circulation cycliste et automobile. L'objectif : une solution efficace pour améliorer la circulation piétonne. Des flyers sur le sujet des stationnements sauvages seront également distribués.
- **A Saint-Etienne Métropole**, l'association « Place aux Piétons Loire Sud » (PAP-LS) organise une distribution de flyers sur les parebrises des voitures dans diverses communes et participe à une journée sur la qualité de l'air avec d'autres partenaires locaux de la métropole.
- **A Besançon**, l'association « Trottoirs Libres » distribuera des PV pédagogiques et des flyers sur les voitures et communiquera sur les réseaux sociaux.
- **A Dijon**, le jeudi 19 septembre, le Collectif Piétons de la Métropole Dijonnaise intervient aux rencontres « A pied, à vélo, bien dans ma ville » ainsi que sur un stand « marche en ville » lors de

l'événement mobilités organisé par Kéolis/Divia et avec leur « marche plaisir en ville » mensuelle.

- **A Montpellier**, une conférence est organisée par « Vélocité Grand Montpellier » et « Montpellier à pied » le vendredi 13 septembre au « Gazette café » sur le thème de l'amélioration de la cohabitation vélos-piétons dans le centre -ville. L'association « Montpellier à pied » a ensuite pour projet l'organisation d'un concours humoristique pour sélectionner dans les quartiers, avec les habitants, la pire rue pour les piétons : stationnement sur les trottoirs, aménagement inadapté, encombrement et largeur des trottoirs, nids de poule... Des actions seront également organisées avec Vélocité pour aller à la rencontre des cyclistes dans les rues piétonnes avec des flyers rappelant l'importance d'une cohabitation apaisée et du respect des plus fragiles, les piétons, comme le stipule le code de la rue.
- **A Strasbourg**, le Collectif Place aux Piétons en Alsace (CPPA) organise le mercredi 18 septembre une marche en ville destinée à tous et en particulier aux personnes mal-voyantes et non-voyantes.
- **Des capsules vidéo** vont également être diffusées en septembre par l'association Rue de l'Avenir avec des messages humoristiques et pédagogiques rappelant certaines règles de base des comportements en ville (pas de stationnement sauvage, abords des écoles souvent conflictuels, ...).

Les associations signataires de ce communiqué sont :



Place aux Piétons –
Loire Sud



Le Collectif Piétons de
la Métropole Dijonnaise



Le collectif Place aux
piétons du Grand Reims



Montpellier à Pied



Tours à Pied et à Vélo



Brest à Pied et à Vélo



Rayons d'Action



Le collectif Place
aux Piétons en
Alsace (CPPA)

Agir sur Rambouillet,
territoire pour les
circulations piétonne
et cycliste



Trottoirs Libres



Le collectif national
« Place aux piétons »
soutenu par l'ADEME

***A ce jour, diverses associations locales de piétons et /ou de cyclistes,** ont choisi de se coordonner au niveau national pour avoir plus de visibilité dans leurs actions et peser plus auprès des partenaires institutionnels. Cette campagne nationale « Libérons nos trottoirs » est la première manifestation permettant de mutualiser les actions de chacun-e sur l'ensemble du territoire français. Ces groupes locaux fonctionnent en bon accord avec les groupes cyclistes.

****Place aux piétons :** sur la base d'un manifeste fondateur, en juillet 2020, trois associations nationales : Rue de l'Avenir, 60 Millions de Piétons et la Fédération Française de Randonnée ont décidé d'unir leurs forces au sein d'une plate-forme associative pour promouvoir une ville dans laquelle le piéton a toute sa place. Une ville apaisée, agréable, sûre, active et solidaire. Le Club des villes et territoires cyclables et marchables, une association de collectivités de toutes tailles engagées dans la promotion des mobilités actives et de leur complémentarité a rejoint le collectif en 2022. L'union de ces quatre partenaires aux compétences complémentaires doit leur permettre ensemble de couvrir toutes les dimensions de la promotion de la marche.

CONTACTS PRESSE :

FFRandonnée

Anne Deny - 06 84 15 09 17

adeny@ffrandonnee.fr

Club des villes et territoires cyclables et marchables

Martin Kolle - 06 89 70 17 51

martin.kolle@lobbycom.fr